



N°3

du 15/09 au
21/09/2021

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir

Observateurs

AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

RESEAU 2021-2022

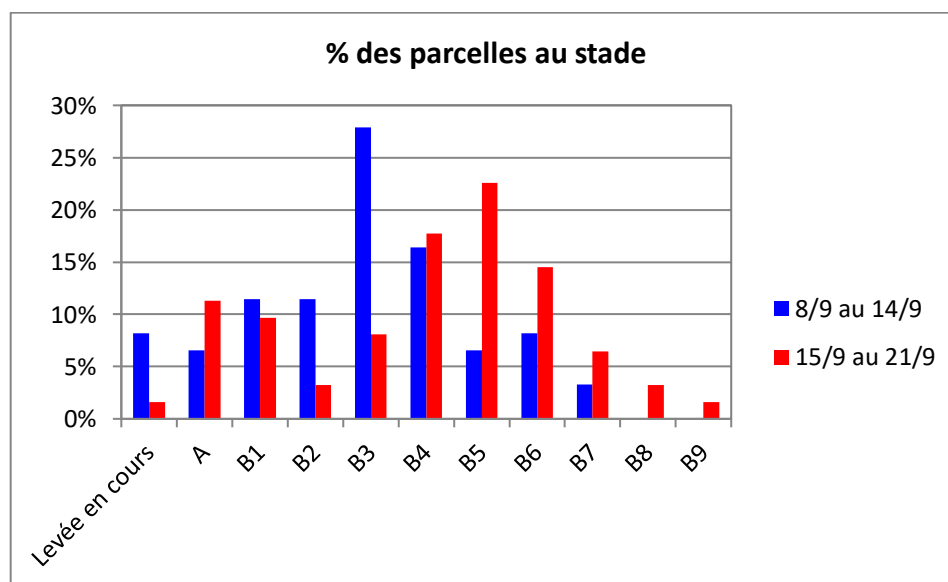
Le réseau est actuellement composé de 77 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 63 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

Les pluies enregistrées depuis début septembre sur l'ensemble de la région devraient permettre les dernières levées. Les levées en cours seront fortement exposées aux ravageurs dans les prochains jours. Leur viabilité est déjà en question.

Le réseau BSV traduit bien l'hétérogénéité des levées selon les secteurs géographiques, les type de sol, les dates de semis et les types de préparation de sol.

Les parcelles les plus avancées atteignent déjà 9 feuilles – cas d'une parcelle semée le 10 aout dans le Cher, à contrario une parcelle en cours de levée au nord de Chartes pour un semis le 6 septembre.



Contexte d'observations

Le nombre de parcelles signalant des dégâts sur feuilles progresse légèrement par rapport à la semaine dernière pour atteindre une vingtaine de situations. Les dégâts sont très variables, en effet concernant le % de plantes avec morsures les valeurs sont comprises entre 0,1 et 100 % avec une moyenne proche de 30 %. L'analyse des valeurs de surfaces foliaires détruites indique de observations comprises entre 1 et 25 % pour une moyenne de seulement 5 %. **Les dégâts sont donc pour l'instant réduits mais pourraient s'accroître. La surveillance est nécessaire pour les parcelles où la grande majorité des plantes n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles.**

Vis-à-vis des dégâts foliaires plusieurs éléments sont à prendre en compte pour bien évaluer le risque :

1- *Le stade de la culture*

La forte hétérogénéité des stades dans certaines parcelles complique la tâche. Si le peuplement à 4 feuilles est suffisant pour assurer le potentiel de la culture, les plantes plus petites ne doivent pas être un indicateur pour évaluer le risque.

A ce jour, près de 70 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé 4 feuilles pour au moins 50 % du peuplement.

2- *La proportion de plantes touchées et l'importance de la destruction de la surface foliaire.*

*Il est important de **ne pas dépasser ¼ de la surface foliaire détruite**. Ceci est encore plus important sur des stades très jeunes. **Il ne faut pas non plus anticiper le risque pour préserver les solutions de gestion du risque.***

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau. Il sera classé **moyen** pour les parcelles à moins de 4 feuilles ([cf. Altise d'hiver – Piégeage](#)).

La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles doit être une priorité.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



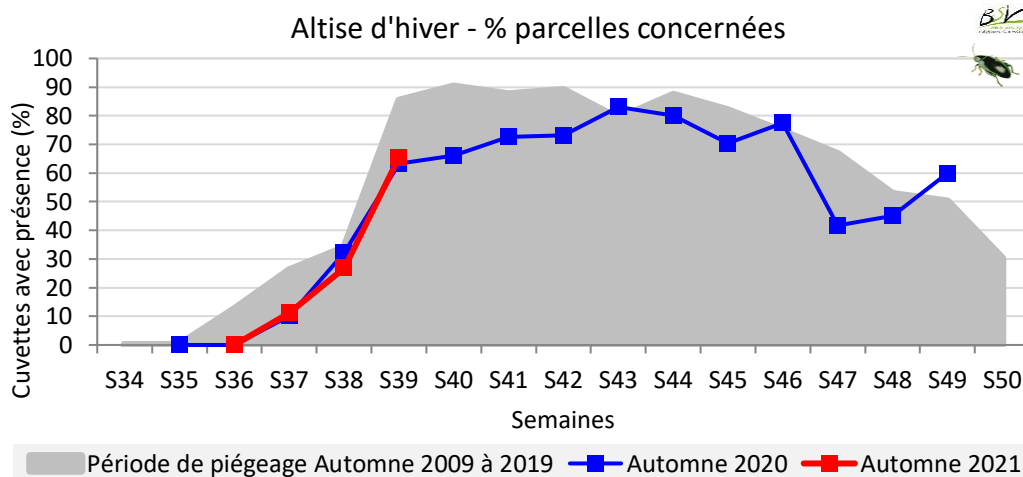
Plus de 25 % de la surface touchée

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

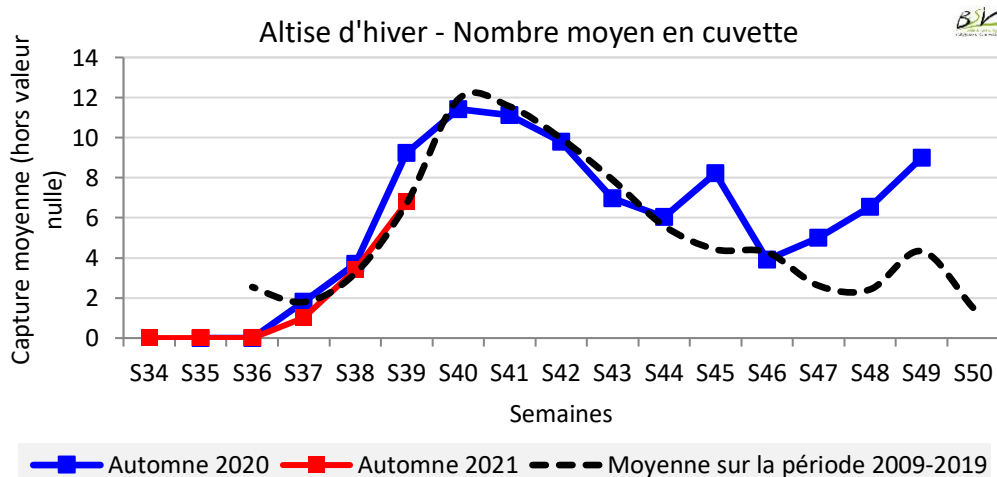
Contexte d'observations

La migration des altises d'hiver de leur zone d'estive vers les nouvelles parcelles de colza se poursuit. Plus de 60 % des cuvettes du réseau signalent leur présence.

La surveillance des dégâts sur feuille de ce ravageur est donc une priorité pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles dans les prochaines semaines.



Le nombre moyen d'insectes capturés suit la tendance habituelle. **Vigilance et Surveillance !**



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrianoïdes.

Contexte d'observations

De nouvelles parcelles signalent la présence de pucerons verts cette semaine portant leur nombre à 18. Le niveau d'infestation moyen approche le seuil indicatif de risque mais il existe une grande variabilité. En effet les valeurs à la parcelle sont comprises entre 0,5 à 60 % de plantes porteuses.

Pour les quelques parcelles à plus de 6 feuilles, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. Ponctuellement quelques parcelles peuvent être classées en risque **fort**.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthriinoïdes et pyrimicarbe.

AUTRES OBSERVATIONS

Toujours quelques dégâts de limaces signalés dans 10 parcelles du réseau. Les dégâts restent pour l'instant faible. **La vigilance reste de rigueur suite aux dernières pluies notamment pour toutes les parcelles en cours de levée.**

Quelques dégâts de tenthrède de la rave sont signalés dans le Cher et le Loir-et-Cher. Le pourcentage de feuilles détruites ne dépasse pas 15 % pour la parcelle la plus touchée.

Pas de charançon du bourgeon terminal dans les cuvettes du réseau. **L'installation des cuvettes doit être réalisée rapidement si ce n'est pas encore fait.**

Des dégâts d'oiseaux sur feuilles sont signalés dans une parcelle de l'Eure-et-Loir, ainsi que des dégâts de noctuelles terricoles dans le Loir-et-Cher.